bienveillante attention sur l'impérieuse nécessité, dans les circonstances présentes, de tenir compte des intérêts et de la situation particulière du monde artisanal.

» Dans un dessein d'apaisement social, vous venez de décider de réunir les représentants de la Confédération générale du patronat français, de la Confédération générale du travail et ceux des classes moyennes qui concourent à la production (association des petits et moyens industriels et associations de techniciens).

» Nous avons le devoir de vous rappeler, Monsieur le Président du Conseil, combien les résultats d'une telle conjonction des intérêts strictement industriels et ouvriers nous fait craindre la conclusion prochaine d'un nouvel « accord Matignon » qui fut, pour le monde des artisans, un véritable désastre.

» La Chambre des députés et le Sénat ont eu à connaître de la situation des artisans en face des lois sociales de 1936 : vertiginescence du « travail noir », impossibilité d'adaptation dans certaines entreprises, disparition inévitable d'un grand nombre d'entre elles.

» Le Parlement s'est ému de cette situation et s'est employé à y remédier.

» Vous ne voudrez pas, Monsieur le Président du Conseil, poursuivre dans une si faible mesure que ce soit, l'étouffement de l'artisanat français, et nous faisons un pressant appel aux sentiments d'équité qui vous animent afin que les conversations capitales qui vont s'engager sous votre haute autorité, l'assemblée des présidents des Chambres de métiers de France ait au moins le droit d'exprimer ses angoisses et peut-être, ses suggestions.

» Au surplus, connaissant la sollicitude qui vous anime à l'égard des classes moyennes, nous attendons votre réponse avec la plus grande confiance. »

Les travailleurs intellectuels répondent à l'invitation du gouvernement

Paris, 9 janvier. — La Confédération des travailleurs intellectuels, la Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs et les groupements de maîtrise invités par le président du Conseil à prendre part aux pourparlers qui doivent avoir pour objet d'amener l'apaisement social et l'établissement d'un statut du travail, se déclarent heureux de constater que cette invitation marque la reconnaissance de leur importance dans la vie économique et sociale du pays.

Ils ont accepté l'invitation qui leur était faite et s'efforceront d'apporter leur collaboration dévouée à l'œuvre d'intérêt national entreprise par le gouvernement.

Un vœu de la Confédération nationale des anciens combattants pour la sauvegarde de la paix intérieure

Paris, 9 janvier. — On nous communique ce qui suit :

« Au moment où des efforts de conciliation et d'apaisement vont être tentés pour assurer le règlement pacifique des conflits sociaux et le respect de la loi, la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, qui compte parmi ses adhérents des milliers de patrons, ouvriers et salariés fraternellement unis, souhaite qu'un esprit de compréhension de l'intérêt général du pays, préside aux délibérations, afin que ne soit pas mise en péril la paix intérieure, condition essentielle de la paix extérieure, à laquelle les anciens combattants sont fermement attachés. »

VOS CLIENTS RÉGULIERS EUX - MÊMES SUPPOSERONT QUE SI VOUS N'ANNONCEZ PAS UN ARTICLE, C'EST QUE VOUS NE L'AVEZ PAS.

La question des salaires dans l'industrie textile

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

3° Des allocations supplémentaires dites de « Mère au foyer », sans considération des autres salaires d'appoint, aux pères ou soutiens de famille, quand la mère reste au foyer et n'exerce aucune profession rémunératrice et sans qu'il soit tenu compte des salaires des enfants de plus de 14 ans.

Les allocations supplémentaires seront les suivantes :

1 enfant	.....	0 fr. 60
2 »	.....	1 fr. 50
3 »	.....	2 fr. 50
4 »	.....	3 fr. 75
5 »	.....	5 fr.

Un franc de supplément par enfant.

Le Congrès des Syndicats confédérés du textile

Comme nous l'avions annoncé, une réunion des représentants de tous les syndicats du textile de la région s'est tenue hier, dimanche, à la Bourse du travail de Lille, de 10 à 13 h., afin de délibérer sur la sentence surarbitrale rendue par l'intendant général Bernard, à Paris.

La séance était présidée par M. Dumoulin, qui dirigea les débats.

Après de nombreuses interventions, la résolution suivante a été adoptée :

Le Congrès, réunissant la totalité des syndicats du textile du département du Nord, tenu à la Bourse du travail de Lille le dimanche 9 janvier, a examiné la sentence surarbitrale rendue par l'intendant général Bernard concernant la revendication ouvrière tendant à relever de 11 % les salaires des travailleurs du textile.

Le Congrès unanime déclare accepter cette sentence en ajoutant les remarques suivantes :

1° Le pourcentage d'augmentation accordé par le surarbitre porte la marque de la faiblesse en s'éloignant trop de l'équité et de la justice. Ce pourcentage ne tient pas un compte suffisant des besoins des travailleurs. La part faite aux industriels constitue pour eux un avantage et impose un lourd sacrifice aux ouvriers.

2° Le surarbitre a eu tort d'inclure dans les considérants de sa sentence la condamnation de l'échelle mobile que la C.G.T. veut introduire dans le statut national du travail.

3° Le surarbitre n'avait pas à tirer prétexte du mouvement des prix, notamment du mouvement des prix de gros pour affaiblir le pourcentage accordé ; il appartient au gouvernement d'engager sa politique économique dans la répression de la hausse et dans la stabilisation des prix.

Ces remarques faites, le Congrès constate que le groupe patronal dirigé par M. Désiré Ley, s'insurge contre la sentence de l'intendant général Bernard et refuse de la mettre en application.

Ce groupe patronal prend ainsi figure de rebelle en se dressant contre la raison et la légalité. A ce sujet, le Congrès exprimant le point de vue unanime de tous les syndicats du textile du Nord, se déclare entièrement solidaire des organisations syndicales et des travailleurs de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, Halluin, Roncq, Comines, Fourmies et tous les centres appelés à engager la lutte contre le groupe patronal réfractaire à la loi.

Il décide, en premier lieu, d'envoyer une délégation auprès du chef du gouvernement pour lui faire connaître la position dangereuse prise par le groupe patronal dirigé par M. Desiré Ley et demander au président du Conseil de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que la sentence soit appliquée et la légalité respectée. Il décide, en second lieu, de tenir une nouvelle séance du congrès le dimanche 16 janvier pour apprécier la réponse que fera le chef du gouvernement à la délégation ouvrière, pour en tirer les conséquences utiles en vue d'envisager l'organisation de la solidarité effective.

La Fédération nationale et l'Union départementale des Syndicats du Nord sont chargées de faire connaître cette situation à la C.G.T. pour qu'il en soit tenu compte au sein du « Rassemblement populaire ». Les mêmes efforts seront faits sur le plan départemental.

Le Syndicat textile de Lille se réunira le mercredi 12 janvier

A la suite du congrès des syndicats du textile du Nord, la C.A. du syndicat textile organise une réunion générale de tous les ouvriers et ouvrières du textile pour mercredi 12 janvier, à 13 h., salle Gustave-Delory, Bourse du travail, 45, rue Léon-Gambetta, à Lille.

— Le duc et la duchesse de Windsor venant de Cannes sont arrivés dimanche soir à Paris.

La centième session de la Société des Nations s'ouvrira le 17 janvier

La France et l'Angleterre feraient une déclaration conjointe au sujet des sanctions contre les états qui violeraient le pacte

Genève, 9 janvier. — M. Joseph Avenol, secrétaire général de la S.D.N., commencera lundi, à Londres, ses conversations préparatoires en vue de la centième session du Conseil qui s'ouvrira le 17 à Genève.

A ce propos, l'« Agence télégraphique suisse » a publié la note suivante :

« On s'attend généralement à ce que les représentants de la France et de l'Angleterre fassent, lors de la centième session de la S.D.N., qui s'ouvrira le 17 janvier, à Genève, une déclaration conjointe destinée à rassurer les petites et les moyennes puissances en ce qui concerne, notamment, les sanctions économiques et financières que la S.D.N pourrait être amenée à prendre contre des Etats qui violeraient certains articles du pacte. »

Cette note a provoqué des commentaires divers, notamment, de la part du « Journal des nations », qui écrit :

« Préoccupé des répercussions de la sécession mussolinienne, le secrétaire général de la S.D.N. avait conçu l'idée de souligner l'importance de la centième réunion ordinaire du Conseil de la S.D.N. par des prescriptions réaffirmant la foi des Etats membres dans le pacte et dans son application.

» Mues par d'autres intérêts, les grandes puissances s'emparèrent de l'idée du secrétaire général. Les chancelleries ont préparé des projets de déclaration qui seraient une fois encore, la manifestation orale de ce que l'on a appelé à juste titre « la politique de collaboration avec l'agresseur. »

» Le secrétaire général a, dans son dossier, des projets de déclarations.

» Il s'agit maintenant, au cours des négociations qu'il aura à Londres et à Paris de collationner les textes. Les différences sont assez marquées ; mais il se peut que l'on se mette d'accord sur un texte commun, texte qui serait lu par les représentants de l'Angleterre et de la France. »

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Il ne resterait plus un seul soldat nationaliste à Teruel

UNE VUE GÉNÉRALE DE TERUEL. (Ph. N.Y.T.)

Barcelone, 9 janvier. — A l'issue du Conseil des ministres, qui s'est tenu samedi, M. Uribe, ministre de l'Agriculture, a déclaré aux journalistes que le ministre de la Défense avait communiqué les dernières nouvelles de Téruel : « La reddition est définitive, a-t-il dit. Il ne reste plus à Téruel un seul insurgé résistant. »

La reddition du colonel Rey d'Hancourt

Saint-Jean-de-Luz, 9 janvier. — De source nationaliste on recueille les indications suivantes sur la capitulation à Téruel du lieutenant-colonel Domingo Rey d'Hancourt : Cet officier commandait les avant-gardes nationalistes de Téruel, lorsque, le 15 décembre, commença l'offensive gouvernementale.

Certains de ses subordonnés l'ayant accusé d'avoir abandonné sans combat les positions de première ligne, le haut commandement de l'armée du centre décida de le traduire en conseil de guerre.

Ce serait pour éviter ce procès que le lieutenant-colonel aurait capitulé.

Les gouvernementaux dominent maintenant la ville à l'exception des quartiers ouest et sud-ouest.

Les alles nationalistes poursuivent leur mouvement enveloppant.

HANKÉOU ET CANTON seraient les prochains objectifs japonais

Tokio, 9 janvier. — Selon l'agence Domei, les ministres japonais qui se sont réunis dimanche après-midi en conseil extraordinaire se sont trouvés complètement d'accord pour estimer qu'il importait d'agir de façon à détruire définitivement la politique anti-nipponne en Chine.

Les milieux informés déclarent que le Cabinet nippon examinera lundi l'opportunité du rappel de M. Kawagoe, ambassadeur du Japon en Chine. Ce rappel ne serait pas nécessairement suivi d'une déclaration de guerre à la Chine, les Japonais tendant à considérer le gouvernement du maréchal Tchang-Kai-Chek comme une simple administration locale.

Les délibérations ont aussi porté sur la reprise d'une campagne énergique contre les armées chinoises. Le gouvernement japonais envisagerait une poussée vers Hankéou et Choung-King et peut-être vers Canton.

La gravité de cette décision ressort de l'intention du Cabinet de demander à l'Empereur de convoquer la conférence impériale pour entériner les mesures prises en vue de la poursuite de la lutte.

Le mariage d'un prince siamois coureur automobiliste

(Ph. France-Presse)

LE PRINCE BIRA, *un coureur automobiliste coté* ET SA FIANCÉE, MISS CERIL HEYCOCK, *qu'il doit épouser à Londres, cette semaine.*

Le président Roosevelt veut libérer les entreprises des forces autocratiques qui s'exercent sur elles

Et il affirme sa résolution de lutter contre la hausse artificielle des prix et la concurrence déloyale

Washington, 9 janvier. — Le président Roosevelt a pris la parole, samedi soir, à un banquet organisé à Washington, sous les auspices du parti démocrate. Il a exprimé sa volonté de « lutter sans compromis » jusqu'à la victoire — dont il ne doute pas — contre les forces autocratiques qui sont exercées sur l'industrie et sur la finance par quelques banquiers et industriels.

« Aujourd'hui, encore, comme naguère, a-t-il déclaré, nous sommes sous la menace d'un groupe assez réduit d'individus qui, en toute sincérité, s'imaginent avoir des droits supérieurs pour influencer et diriger le gouvernement. Mais ces gens sont incapables de voir, ou bien ne veulent pas reconnaître que la façon dont ils se cramponnent à leurs privilèges est nuisible à notre système de gouvernement. »

Après avoir condamné le principe du contrôle de trop d'intérêts par quelques particuliers, le président s'est défendu de vouloir attaquer systématiquement et, encore moins, de vouloir détruire les entreprises du capital privé au profit de l'Etat.

« Ce que je désire seulement, dit-il en substance, c'est réduire le contrôle qu'exercent les grands groupements financiers sur des quantités d'intérêts et, ceci, au profit de l'indépendance des entreprises locales et régionales. »

« J'ai exposé récemment un certain nombre de pratiques qui ne peuvent pas être tolérées sous le régime démocratique : la hausse artificielle des prix, la concurrence déloyale exercée contre les petits industriels et les petits commerçants, l'établissement de monopoles de toutes sortes.

» Donnez-moi, donnez au gouvernement le pouvoir de mettre fin à ces abus et soyez bien persuadés qu'en agissant de la sorte, votre président, votre gouvernement vous viennent en aide et ne cherchent pas à nuire à l'immense majorité des hommes d'affaires et des industriels américains. »

Après une légère accalmie, l'agitation a repris en Palestine

Jérusalem, 9 janvier. — Après une accalmie de deux jours, on signale de nouveaux incidents en Palestine du Nord.

Dans le village d'Illar, près de Naplouse, des rebelles ont tué un Arabe qu'ils suspectaient d'avoir dénoncé un villageois, récemment condamné à mort pour détention d'armes.

Des actes de brigandage sont commis par des bandits déguisés en soldats qui, sous prétexte de perquisitions, pénètrent chez des paysans et leur volent leur argent. Dans la région de Tulkarem, une voiture militaire et un poste de police ont été attaqués, mais on ne déplore aucune victime.

La police poursuit partout ses recherches en dépit des pluies torrentielles et procède à de nombreuses arrestations.

En Galilée, des amendes importantes ont été imposées à deux villages pour détérioration d'une pipe line et de lignes téléphoniques. La Cour militaire de Jérusalem a condamné à trois mois de prison un Arabe de 15 ans pour transport de munitions.

Des pèlerins musulmans meurent d'épuisement dans le désert de Transjordanie

Amman (Transjordanie), 9 janvier. — On mande de la frontière saoudite que dix pèlerins, vraisemblablement des Irakiens, qui se rendaient à pied à la Mecque, seraient morts de faim et de soif dans le désert de Transjordanie.

Le récit de leur fin dramatique fut fait aux gardes frontières par un de leurs camarades, trouvé inanimé et seul survivant. Selon le témoignage du rescapé, les pèlerins se seraient vus refuser l'entrée du Hedjas pour des raisons inconnues.

« Je pense que Staline est pire qu'Ivan le Terrible », écrit un député socialiste

Dans le « Populaire du Centre », organe socialiste (S.F.I.O.), de Limoges, M. Julien Peschadour, député socialiste de la Corrèze, pleinement approuvé par M. Roumajon, député socialiste de Brive, publie un article dans lequel il refuse une unité sociale-communiste qui se ferait « dans l'hypocrisie » et sous « la dictature stalinienne ». Il écrit, notamment :

« Je pense que Staline n'est pas un génie, mais un être ignoble, pire qu'Ivan le Terrible, un despote sanguinaire qui ne recule devant rien pour maintenir sa dictature ; aurai-je le droit de le dire dans le parti unique ?

» Je pense, malgré l'« Humanité », que M. Thorez n'est pas un « grand homme d'Etat », mais un « m'as-tu vu », un ambitieux, un démagogue ; aurai-je le droit d'exprimer ma pensée dans le parti unique ?...

» Je crois que le gouvernement de la Russie des Soviets n'est pas le meilleur des gouvernements ; je crois Kléber Legay, Walter Citrine ou A. Gide quand ils affirment, à leur retour de voyage en U.R.S.S., que la misère y est effroyable, que la liberté y est inconnue, que la crainte y opprime les consciences, que le mensonge y est souverain ; me sera-t-il permis de penser de la sorte quand sera réalisé le parti unique ?...

» Je crois que la grève de chez Goodrich, déclenchée pour un motif futile, que celle des transports en commun de la région parisienne sont une absurdité et qu'elles risquent de dresser contre la classe ouvrière la masse paysanne du pays tout entier et les classes moyennes auxquelles le parti communiste s'intéresse tout spécialement depuis quelque temps. Me sera-t-il permis de m'élever contre dans le parti unique ?...

En terminant, M. Peschadour déclare que les communistes ne veulent l'unité que pour faire le jeu de la politique stalinienne.

Une cérémonie à la mémoire des Garibaldiens tués au cours des combats de l'Argonne

Paris, 9 janvier. — L'Union des Garibaldiens qui groupe les survivants du régiment garibaldien, 4me régiment de marche du 1er étranger, a commémoré dimanche matin, à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise, le vingt-troisième anniversaire des combats de l'Argonne de décembre 1914 et de janvier 1915, au cours desquels cinq cents chemises rouges, dont Bruno et Constante Garibaldi tombèrent pour la France.

LES CONFLITS SOCIAUX

A la Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue

Le groupement des appointés des tramways de Lille a voté un ordre du jour dont voici un résumé :

La Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue étant dans l'impossibilité de donner suite à une demande de relèvement de salaires de son personnel, la ville de Lille se refusant à un arrangement permettant à la Compagnie de faire face aux nouvelles dépenses, va se trouver dans l'obligation de procéder à des réductions de trafic, entraînant le licenciement de 92 agents.

Le groupement des appointés de cette compagnie, réuni en assemblée extraordinaire, vient de lancer un cri d'alarme aux pouvoirs publics, demandant l'aide de la collectivité, à l'exemple de ce qui se fait dans les autres grandes villes de France, afin d'éviter tout renvoi d'agents. Il demande également à la municipalité lilloise d'envisager plutôt qu'une indemnité de vie chère, un pourcentage équitable et donne pouvoir à la C. A. de prendre toute décision utile pour coopérer avec la municipalité à la solution du litige.

S.E. le cardinal Liénart a présidé en l'église du Sacré-Cœur, à Lille la messe de Requiem de l'Union des femmes de France

En présence d'une nombreuse assistance, S. E. le cardinal Liénart a présidé dimanche, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, la messe de Requiem demandée par l'Union des femmes de France (Croix-Rouge française), à la mémoire des officiers, soldats et infirmiers morts pour la France.

Aux premiers rangs, on remarquait MM. Bornecque, représentant M. Carles, préfet; le général Doumenc; Cazes, président du tribunal civil de Lille; Scrive-Thirieg, conseiller général et maire de La Madeleine; le colonel Bornecque, commandant le 43e R.I., les représentants du corps consulaire, le médecin-colonel Debeyre, président des officiers de réserve; Mmes Liévin-Danel, présidente de la société de secours aux blessés militaires; Combemale, présidente de l'Union des femmes de France, etc...

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine Pirot qui prit pour thème : La charité.

CANNES, RENDEZ-VOUS DES HOMMES D'ÉTAT ÉTRANGERS

SUR LA CÔTE D'AZUR, L'EX-PREMIER BELGE, M. THEUNIS, S'ADONNE AU GOLF, SON SPORT FAVORI. (Ph. Keystone.)

DERNIÈRE HEURE

Au congrès des mineurs à Bédarieux, M. Ramadier se plaint de l'insuffisance de notre production charbonnière

Paris, 9 janvier. — Au Congrès régional des mineurs, à Bédarieux (Hérault), M. Ramadier, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics, a prononcé un discours.

Il a exprimé le regret qu'en 1936 notre production de combustible ait diminué de 800.000 tonnes, alors que notre consommation atteint 76 millions de tonnes, ce qui coûte annuellement à notre balance commerciale neuf milliards d'argent à exporter.

« Il ne faut pas, a-t-il ajouté, qu'on en puisse incriminer les réformes sociales, car c'en serait fait de ces réformes dans l'opinion publique française ».

Puis il a souhaité qu'en 1938, la production minière nationale soit d'au moins 47 millions de tonnes.

L'orateur a fait appel à l'esprit de discipline patriotique des patrons et des ouvriers. Il a conclu en demandant aux patrons d'embaucher tous les ouvriers mineurs aptes à ce travail. Cinq cents millions de travaux neufs pourront ainsi être faits dans les mines.

Un vapeur espagnol serait en train de couler en plein Atlantique

Londres, 9 janvier. — Une série de messages S.O.S. ont été captés dimanche soir par un poste récepteur privé de Londres. Ces messages, qui paraissent avoir été émis par un vapeur espagnol, signalent que le navire se trouve au milieu de l'Atlantique et coule rapidement.

D'après les indications imparfaitement recueillies et données en mauvais anglais, le nom du navire paraît être « Britannic ».

Après les sanglants incidents de Bizerte

Les principaux responsables de la manifestation sont arrêtés

Tunis, 9 janvier. — Cinq mandats d'arrêt et un mandat de dépôt ont été décernés contre les promoteurs de la manifestation de samedi, au cours de laquelle six manifestants furent tués.

Le mandat de dépôt vise le nommé Mohamed ben Brahim pour coups à un commissaire de police.

Les nommés Bouguetta, que les enquêteurs prennent pour le principal responsable des événements, et Boudaker Bakir, secrétaire général adjoint de l'Union des Syndicats tunisiens de Bizerte, ont été arrêtés.

Une avalanche ensevelit cinq skieurs en Haute-Savoie

L'UN D'EUX EST MORT

Grenoble, 9 janvier. — Cinq jeunes gens en vacances dans un chalet de la montagne de Balagoux (Haute-Savoie) faisaient du ski lorsqu'une avalanche les surprit et les ensevelit. Quatre d'entre eux purent se dégager rapidement mais le cinquième, Jean Bardet, 26 ans, de Genève, avait eu la colonne vertébrale fracturée et il avait succombé lorsqu'on le retrouva.

La mission catholique française de la capitale du Kouang-Si touchée par des obus japonais

Londres, 9 janvier. — On mande de Hong-Kong à l'Agence Reuter : « Au cours du bombardement de Nan-Ning, capitale du Kouang-Si, par douze avions japonais, ceux-ci ont lancé une douzaine d'engins dont un a touché le bâtiment de la mission catholique française.

Le père Cartin a été tué et le père Vuenos, blessé. On ignore le nombre des victimes chinoises.

Près de Bruxelles, un château est mis à sac par des cambrioleurs

Nivelles, 9 janvier. — A Court-Saint-Etienne, un château appartenant à des Hollandais qui ne l'habitent que l'été a été littéralement mis à sac par des cambrioleurs. Toute l'argenterie, la vaisselle, des tableaux, des bijoux et même des meubles ont été enlevés.

On pense que les malfaiteurs ont séjourné plusieurs jours dans la propriété où on a trouvé en effet des reliefs de repas et une cinquantaine de bouteilles de vin vidées.

C'est le fils du propriétaire qui, étant de passage à Bruxelles, se rendit à Court-Saint-Etienne et découvrit le vol.

On est sans nouvelles de l'équipage d'un vapeur français qui fit naufrage au large d'Almeria

Marseille, 9 janvier. — A propos des circonstances du naufrage du vapeur « Guaruja », sur la côte espagnole, et de la situation actuelle de l'état-major et de l'équipage, aucune nouvelle n'était encore arrivée dimanche à Marseille, au siège de la Société générale des transports maritimes à vapeur.

Personne dans les familles de l'équipage n'a reçu non plus le moindre renseignement.

La Société générale des transports maritimes s'est adressée au ministère de la Marine et a demandé instamment que, par la voie officielle, des renseignements soient réclamés en Espagne. Des démarches sont faites déjà ; mais, avant d'envoyer un navire de guerre, à Almeria, où il y a quelques risques à courir en raison de la situation géographique de cette ville, il est nécessaire de la situation de l'équipage soit précisée.

Le chancelier Hitler rendra-t-il visite au Souverain Pontife ?

Rome, 9 janvier. — La prochaine visite de M. Hitler à Rome pose, une fois de plus, la question des rapports du Reich avec le Saint-Siège.

Il ne semble pas qu'on ait déjà décidé si le Führer rendrait ou non visite au Saint-Père.

L'ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège, M. von Bergen travaille de toute son activité à l'amélioration des rapports du Reich avec le Vatican.

Cinq personnes meurent de froid en Roumanie

Bucarest, 9 janvier. — Sur tout le littoral de la mer Noire règne actuellement une vague de froid terrible.

A Constantza, samedi, cinq personnes ont été tuées par le froid. Tout le département de Constantza subit, en outre, une tempête de neige d'une violence inouïe en plusieurs endroits, la neige atteint une épaisseur de trois mètres.

Dernières nouvelles sportives

CYCLISME

Buysse-Billiet gagnent en champions l'américaine de Paris

Paris, 9 janvier. — L'équipe Buysse-Billiet ayant réalisé le plus grand nombre de points au cours des sprints, triompha dans cette épreuve de 3 heures qu'elle avait déjà remportée l'an dernier.

Classement : 1. Buysse-Billiet (Belges), totalisant 29 points et couvrant 136 kms 560; 2. Van Schyndel-Van den Broeck (8 pts); 3. Slaats-Pellenaars (6 pts). A un tour : 4. Ignat-Diot (11 pts); 5. Pélissier-Debruyckère (10 pts); 6. Decaluwé-Depauwe (0 pt). A deux tours : 7. Girard-Goujon (19 pts); 8. Letourneur-Sérès (5 pts). A quatre tours : Bruneau-Naye (12 pts); 10. Mithouard-Fournier (0 pt). A six tours : 11. Berthelin-Oubron (1 pt). A sept tours : 12. Archambaud-Landrieux (2 pts); 13. Martinetti-Moretti (0 pt). A huit tours : 14. Roux-Rouhier (0 pt). A 12 tours : 15. Poubelida-Ovenberghe (0 pt).

HIPPISME

Hier, à Vincennes

Prix d'Argentan (attelé, 14.000 frs, 2.250 mètres), 10 partants. — 1er, Moravie (Gayet); 2e, Minos II (Bottoni); 3e, Melik Williams (Peribarg). — Non placés : Memnon, Mnasalka, Mon Espoir II, Miss Joceline, Mahomet, Mustapha, Montgabouit. — Mutuel : 11,50, 7, 6,50, 11,50.

Prix de Cognac (monté, 14.000 frs, 2.250 mètres), 8 partants. — 1er, Mac Grégor (E. Carré); 2e, Minerva II (Neveux); 3e, Miss des Landes (Peribarg). — Non placés : Melik Pacha, Mimi Pinson VI, Maritza, Magnolia II, Maréchal. — Mutuel : 9, 6, 10, 7,50.

Prix de Trétell (attelé, 20.000 frs, 2.250 mètres), 11 partants. — 1er, Lactitia (Chyriacos); 2e, Listrac (M. Roussel); 3e, Loulou (G. Cavey). — Non placés : Laos, La Douceur, Lys de France, Layock-Williams, La Mouche, Lady Céline, L'Orphelin, Ludmilla II. — Mutuel : 7,50, 6,50, 20, 28.

Prix Cherbourg (monté, 100.000 frs, 2.825 mètres), 45 partants. — 1er, Jezd (Hazet); 2e, Imos B (M. Dejean); 3e, Ibis K (E. Portin). — Non placés : Juliot, Gare à Toi, Joli Cœur II, Ingelburge, Helder, Karlstette, Harvey, Herminette III, Impavidé, Janus, Idaho, Kabyle II. — Mutuel : 44,50, 13,50, 15, 52.

Prix Juvigny (attelé, 30.000 frs, 3.350 m.), 15 partants. — 1er, Jour d'Espoir VII (P. Viel); 2e, Kinney Franco (H. Blancart); 3e, Etretat (Ph. Koch). — Non placés : Yérimice, Tabor, La Feuillade, Astucieuse, Charleroi, Blonda, La Calanque, Pagode, Bellissima. — Mutuel : 293,50, 55, 8, 10,50.

Prix de la Société Sportive (steeple, handicap, 13.500 frs, 3.400 m.), 5 partants. — 1er, Verbena (M. Denton); 2e, Disraéli (M. Bonaventure). — Non placés : Deucalion, Caméa, Voivode. — Mutuel : 28, 12, 12.

Deuxième prix du Conseil Général (steeple, handicap, 13.500 frs, 3.400 m.), 4 partants. — 1er, Piérabras (R. Lock); 2e, La Gabelle (H. Gleizes). — Non placés : Alejo, Scienter. — Mutuel : 7,50, 5,50, 5,50.

Prix de Lesterel (haies, 13.500 frs, 3.700 mètres), 6 partants. — 1er, Le Dion (M. Bonaventure); 2e, La Prétentaine (M. Denton). — Non placés : Floréal, Beauté du Jour, Arabian Chief, Sauge Bleue. — Mutuel : 10, 8, 15,50.

Prix de Saint-Augustin (haies, 13.500 frs, 2.800 mètres), 4 partants. — 1er, Organeau (S. Rochet); 2e, Farfadette (E. Mantelet). — Non placés : Le Prophète, Thésée. — Mutuel : 6,50, 5,50, 5,50.

Hier, à Nice

Prix des Deux Golfes (haies, à réclamer, 10.400 frs, 2.800 m.), 12 partants. — 1er, Tamino (R. Fleury); 2e, Lingot (R. Bate); 3e, Mareuil (R. Leurson). — Non placés : Yérimice, Tabor, La Feuillade, Astucieuse, Charleroi, Blonda, La Calanque, Pagode, Bellissima. — Mutuel : 293,50, 55, 8, 10,50.

Prix de la Société Sportive (steeple, handicap, 13.500 frs, 3.400 m.), 5 partants. — 1er, Verbena (M. Denton); 2e, Disraéli (M. Bonaventure). — Non placés : Deucalion, Caméa, Voivode. — Mutuel : 28, 12, 12.

Deuxième prix du Conseil Général (steeple, handicap, 13.500 frs, 3.400 m.), 4 partants. — 1er, Piérabras (R. Lock); 2e, La Gabelle (H. Gleizes). — Non placés : Alejo, Scienter. — Mutuel : 7,50, 5,50, 5,50.

Prix de Lesterel (haies, 13.500 frs, 3.700 mètres), 6 partants. — 1er, Le Dion (M. Bonaventure); 2e, La Prétentaine (M. Denton). — Non placés : Floréal, Beauté du Jour, Arabian Chief, Sauge Bleue. — Mutuel : 10, 8, 15,50.

Prix de Saint-Augustin (haies, 13.500 frs, 2.800 mètres), 4 partants. — 1er, Organeau (S. Rochet); 2e, Farfadette (E. Mantelet). — Non placés : Le Prophète, Thésée. — Mutuel : 6,50, 5,50, 5,50.

Hier, à Dilbeek

Prix Quinault (5.000 fr.; 2.400 m.). — 1. Patricienne; 2. Patey; 3. Perce-Neige. — Non placé: Parseval. — Pesage: 7.00, 6.50, 6.50, 10; pelouse: 6.00, 6.50, 7.50, 8.00.

Prix Octavie Dickens (10.000 fr.; 3.200 mètres). — 1. Axkit; 2. Calumet Exide; 3. George Todd. — Non placé: Mignonne. — Pesage: 17.00, 7.50, 8.50, 22.00; pelouse: 11.00, 8.00, 11.50, 58.00.

Prix Illusion (5.000 fr.; 2.000 m.). — 1. Orphelin; 2. Opium; 3. Pluton. — Non placé: Quotidien. — Pesage: 126.50, 22.50, 9.50, 36.00; pelouse, 69.50, 17.50, 8.00, 85.50.

Prix de Calais (5.000 fr.; 2.300 m.). — 1. Freedom; 2. Bernice Guy; 3. Lama Noon. — Non placé: Princesse Volo. — Pesage: 31.00, 19.50, 17.00, 34.50; pelouse, 34.50, 14.50, 24.50, 46.00.

Prix Pourquoi (6.000 fr.; 2.400 m.). — 1. Quick Star; 2. Père Léon; 3. Ladis D. — Non placé: Onesiphore. — Pesage: 22.50, 7.00, 6.00, 11.00; pelouse: 10.00, 7.00, 7.00, 32.50.

Prix de Courtrai (8.000 fr.; 2.700 m.). — 1. Melianthus; 2. Orateur; 3. Nancy B. — Non placé: Pax Troia. — Pesage: 12.50, 7.00, 8.00, 10.50; pelouse, 10.00, 6.50, 6.50, 7.00.